



Conseiller(ère) en santé et sécurité

Sous la supervision du/de la surintendant(e) en santé et sécurité, le/la conseiller(ère) en santé et sécurité est responsable de conseiller et d'accompagner les gestionnaires et les employés dans l'application des programmes, politiques et procédures en matière de santé et sécurité au travail. Il/elle contribue au développement d'une culture de prévention, assure la conformité aux exigences légales et participe à l'amélioration continue des pratiques en santé et sécurité.

Qu'est-ce que le succès pour le/la conseiller(ère) en santé et sécurité?

Le succès se manifeste lorsque les risques sont identifiés et contrôlés de façon proactive, que les gestionnaires appliquent les meilleures pratiques en santé et sécurité, que les employés travaillent dans un environnement sécuritaire et que les exigences légales et réglementaires sont respectées.

OBLIGATIONS ASSOCIÉES AUX REponsabilités

Responsabilités spécifiques

- ❖ Conseiller les gestionnaires et les employés relativement aux exigences en santé et sécurité.
- ❖ Participer au développement, à la mise en œuvre et au suivi des programmes de prévention.
- ❖ Réaliser des inspections, audits et observations sur le terrain.
- ❖ Participer aux enquêtes à la suite d'incidents, d'accidents et de quasi-accidents.
- ❖ Identifier les risques et recommander des mesures correctives.
- ❖ Assurer le suivi des actions correctives.
- ❖ Participer aux analyses de risques et aux évaluations de tâches.
- ❖ Collaborer avec les comités de santé et sécurité.
- ❖ Produire les rapports, indicateurs et statistiques en santé et sécurité.
- ❖ Assurer une veille réglementaire afin de maintenir la conformité.

Gestion des opérations

- ❖ Coordonner les activités de prévention.
- ❖ Assurer le suivi des indicateurs de performance SST.
- ❖ Participer à l'amélioration continue des programmes et procédures.
- ❖ Collaborer avec les différents départements afin d'intégrer les exigences SST aux opérations.

Respect des normes de santé et sécurité

- ❖ Appliquer rigoureusement les procédures de santé et sécurité au travail.
- ❖ Utiliser adéquatement les équipements de protection individuelle (EPI).
- ❖ Signaler toute situation dangereuse, anomalie ou condition à risque observée sur le site.



QUALIFICATIONS ET PROFIL REQUIS

Formation et expérience:

- ❖ Diplôme d'études collégiales ou universitaires en santé et sécurité au travail, relations industrielles ou un domaine connexe.
- ❖ 5 années d'expérience pertinente.
- ❖ Expérience en milieu industriel ou minier (un atout).

Langues :

- ❖ Bilingue français-anglais (un atout majeur).

Compétences personnelles et professionnelles :

- ❖ Connaissance de la législation applicable en santé et sécurité.
- ❖ Souci du détail, rigueur et capacité d'analyse.
- ❖ Autonomie, respect, discrétion et diplomatie.

CONDITIONS

Endroit de travail : Site Minier Troilus

Horaire : 14/14

Heures travaillées par jour : 12 heures

Salaire : À déterminer

Bénéfice : Assurances collectives

Environnement de travail : multiculturel et dynamique

** Les candidats intéressés doivent soumettre leur cv d'ici le 1er septembre 2026 via l'adresse courriel cv@troilusmining.com **en mentionnant le titre du poste en objet**. Seuls les candidats (es) sélectionnés(es) pour les entrevues seront contactés (es)